

3.00 crédits	25.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	De Cock Barbara (coordinateur(trice)) ;Dufays Jean-Louis (coordinateur(trice)) ;Lucchini Silvia (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Avoir suivi le cours de didactique de la langue correspondante (soit LROM2940, LROM2945 ou LROM2946). <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Le stage de 25 heures est réparti en deux entités : a. Stages d'observation et d'analyse des pratiques didactique (5 h) : incitent l'étudiant à se projeter dans la prise en charge de la classe en observant les classes de ses futurs élèves et de ses maitres de stage. b. Stage d'enseignement (20h) : permettent au futur enseignant d'expérimenter les différents points abordés dans les cours sous la guidance de maîtres de stage agréés par l'UCLouvain. Ces stages se découpent en deux parties, correspondant à deux lieux et à deux maitres de stage différents : <ul style="list-style-type: none"> • Stage en duo (10 h) : stage qu'on assure à deux, en alternant les prises de parole. L'accent y est mis spécialement sur les aspects communicationnels et relationnels de l'acte d'enseigner. • Stage d'enseignement en solo (10 h) : stage qui peut soit faire l'objet d'une « séquence didactique » présentée dans une seule classe, soit se répartir entre différentes classes.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : <ol style="list-style-type: none"> 1 concevoir, planifier et dispenser des cours de français, d'espagnol ou d'italien, dans l'enseignement secondaire supérieur, 2 réfléchir sur ses pratiques d'enseignement et à les réguler, 3 s'adapter à différentes situations professionnelles dans des environnements scolaires diversifiés en interagissant avec des maitres de stages.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Chaque stage est évalué au fur et à mesure de manière formative à travers les remarques et les conseils quotidiens du maître de stage ; une fois achevé, il est évalué de manière certificative. Le maître de stage expose son évaluation à l'étudiant lors d'un entretien-bilan. L'ensemble des stages fait enfin l'objet d'une évaluation certificative finale qui prend la forme d'une leçon publique présentée devant un jury composé d'enseignant-e-s universitaires des formations concernées. Les étudiant-e-s sont invité-e-s à lire attentivement les documents concernant l'évaluation du stage de la langue concernée ainsi que concernant une éventuelle réduction de nombre d'heures de stage pour les étudiant-e-s ayant une expérience préalable significative en tant qu'enseignant-e.
Méthodes d'enseignement	Type d'enseignement : les stages d'un même étudiant seront répartis autant que possible entre différents types d'enseignement. Alternance des stages et des enseignements : les stages s'articulent étroitement aux enseignements et sont organisés en alternance avec eux.
Contenu	Pour chaque stage qu'il doit effectuer, l'étudiant remettra en début d'année à son directeur des stages la liste de ses préférences parmi les établissements et les maîtres de stage qui lui seront proposés. Une fois que ses stages lui auront été attribués, il conviendra avec chacun de ses maîtres de stage des modalités des stages d'observation et des leçons actives. Il conviendra également avec ses maitres de stage des thèmes et du calendrier de ses stages. Avant d'entamer un stage, il soumettra son projet de préparation de leçon au maître de stage qui discutera avec lui des éventuelles modifications à y apporter.

Bibliographie	<p>Une liste bibliographique sera communiquée par les responsables des différentes didactiques spécifiques (français, espagnol, italien). A titre indicatif, on peut se référer à :</p> <p>COLLÈS, Luc, DUFAYS, Jean-Louis et MAEDER Costantino (dir.), Enseigner le français, l'espagnol et l'italien. Les langues romanes à l'heure des compétences, Bruxelles, De Boeck, 2003 (Savoirs en pratique).</p>
Autres infos	<p>Support : un dossier de grilles d'observation et d'évaluation, de consignes et de documents stimulateurs est mis à la disposition des étudiants. En vertu de l'article 76 alinéa 3 du décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration à l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités, les leçons publiques ne seront plus organisées à la session de septembre. En cas d'échec, l'étudiant sera contraint à recommencer son année.</p>
Faculté ou entité en charge:	ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE2M	2	LROM2940 OU LROM2946 OU LROM2945	
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et lettres modernes, orientation générale)	ROGE2A	2		
Master [120] en traduction	TRAD2M	2		
Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes	LAFR2M	3		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et lettres anciennes et modernes)	LAFR2A	3		